

SEANCE du : 12 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 6 septembre 2022.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Philippe ROBIN
Philippe BARON	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Thierry BAUDOUIN	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérandère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Pascal GABILY	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	
Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Anita BRIFFE à Pierre MORIN	Jamel CHENIOUR à Thierry BAUDOUIN	Stéphanie FILLON à Véronique VILLEMONTAIX
Florence BAZZOLI		

Secrétaire de séance : Etienne HUCAULT, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.
Assistait également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services



Demande de subvention exceptionnelle – Comores FC

L'association Comores FC n'a pas fait de demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2022.

Suite à son Assemblée générale, elle demande une subvention exceptionnelle de 2500€ afin de pallier son déficit.

Habituellement, une subvention de 500€ était accordée.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide :

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 500 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20220921-DG_DEL_2022_170-DE
Date de télétransmission : 21/09/2022
Date de réception préfecture : 21/09/2022